

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
La Président de Limoges Métropole
du 23 septembre 2025
M. Pierre LANDES, Directeur
M. Guillaume VIRONDEAU, Responsable de service au sein de la Direction de l'action et de la stratégie foncière
N° 27230

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-9 et L. 521-10.
M. Pierre LANDES, Directeur
M. Guillaume VIRONDEAU, Responsable de service au sein de la Direction de l'action et de la stratégie foncière

CONSIDÉRANT que la Président pour donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité que cette délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Directeur de l'action et de la stratégie foncière.

CONSIDÉRANT que M. Pierre LANDES assure les fonctions de Directeur de l'action et de la stratégie foncière.

CONSIDÉRANT que M. Guillaume VIRONDEAU assure les fonctions de Responsable de service au sein foncière et gestion au sein de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Pierre LANDES, Directeur de l'action et de la stratégie foncière pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.
- Tout acte de commande, y compris sous le logo KEOCOE, toutes conditions générales d'achat de tout ordre de service de tous les services publics quelle que soit la procédure mais en aucun inférieur à 15 000 € HT de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'action et de la stratégie foncière contractés par engagement supplémentaire, notamment les plans annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un acte traitant ou acte relatif.
- Demandes manuscrites et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.
- Attributions de service fait, attestations de bonne exécution des prestations quantifiées de manière, amont ou en cours de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.
- Étiquettes fournies en demande de copie d'acte adressés au service de la publicité foncière.
- Formulaires d'information déclarative aux créanciers à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers (Formulaires SAIEES).
- Formulaires de demande de certificat d'urbanisme.
- Formulaires de déclaration d'intention d'acheter.
- Procure, certificats de forage réalisés par les géomaticiens.
- États liquidatifs de dépenses.
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Pierre LANDES, Directeur de l'action et de la stratégie foncière et à M Guillaume VIRONDEAU, Responsable de service au sein de la Direction de l'action et de la stratégie foncière

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025

 27230.pdf
(.pdf, 160,8 Ko)

 TÉLÉCHARGER

